



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
CATHERINE PINCHAUT, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

**N°71**

20 OCTOBRE 2020

**OCTOBRE ROSE**

## La CFDT milite pour développer la prévention du cancer du sein lié au milieu professionnel

Le cancer du sein est le 1<sup>er</sup> cancer chez les femmes. Chaque année, près de 60 000 nouveaux cas sont détectés et on déplore près de 12 000 décès. Le dépistage et les traitements, dont les modalités se sont améliorées avec le temps, permettent une diminution de la mortalité, mais la prévention reste insuffisamment explorée.

Les facteurs favorisant ce cancer sont nombreux mais le cancer du sein n'est abordé que sous la vision de santé publique, comme si les femmes ne risquaient ce cancer que parce qu'elles sont femmes ! Ainsi, les risques liés à l'environnement et au travail ne font l'objet que de peu de campagnes. Or, ils existent, du fait par exemple du travail de nuit, de l'exposition aux rayonnements ionisants ou de l'utilisation de certains produits chimiques. Ainsi, le risque est plus important pour certaines professions : infirmières, personnel naviguant dans l'aviation, coiffeuses, ouvrières des industries plastiques et alimentaires ou des nettoyages à sec, etc...

La Confédération européenne des syndicats a fait de la lutte contre les cancers professionnels une priorité. Dans cet objectif, et depuis 2017, la CFDT mène une action de sensibilisation auprès de certaines professions avec, à l'appui, une enquête. Objectifs : porter le débat sur les liens entre le travail et le cancer du sein pour contribuer à la prévention, développer une politique de maintien en emploi de toutes les personnes atteintes et réparer les préjudices par la création d'un tableau en maladie professionnelle.

Actuellement, près de 700 questionnaires ont été recueillis. Des démarches collectives et individuelles d'accompagnement face à ce risque sont proposées par la CFDT car certaines expositions professionnelles pouvant entraîner un cancer du sein sont peu connues.

Les facteurs de risques peuvent et doivent faire l'objet d'une prévention renforcée. Il est indispensable de protéger la santé des travailleuses concernées par des mesures de prévention et d'information dans les entreprises, en ciblant les expositions aux risques professionnels.

Alors que les partenaires sociaux négocient sur la place et les moyens de la santé au travail pour prendre en compte les réalités professionnelles, voici un bel exemple d'un risque peu identifié, qui doit faire l'objet de mesures préventives. La CFDT s'y attèle et invite l'ensemble des acteurs à s'investir dans cette action.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT  
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante



CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE  
75955 PARIS CEDEX 19